



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Séverine LO, Roselyne ALBERT-TARROUX, Christian CANIVENQ, Jean-Yves DELMAS, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Excusés : Dorothée RHAULT

Secrétaire de séance : Martine ALBERT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 18 février 2026 :

Le procès-verbal du Conseil municipal du 18 février sera présenté au prochain Conseil municipal.

2 – Le vote du CFU : Le Compte financier unique (CFU) de l'année 2025 est présenté brièvement au Conseil après sa validation récente par le Centre des finances publiques (Trésorerie). En effet il avait déjà été présenté en détail lors du précédent Conseil du 18 Février 2026. Comme la validation n'a introduit aucune modification, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve sur Vère vote à l'unanimité des membres présents ce CFU de l'année 2025.

Il est rappelé que ce vote tardif et décalé résulte de difficultés informatiques rencontrées par la Trésorerie ce qui a retardé la validation des CFU de nombreuses communes.

En résumé ce CFU 2025 se clôture sur les bases suivantes :

- La section exploitation a enregistré 376 743 € de recettes contre 350 745 € de dépenses. Elle dégage donc un excédent de 25 997 €. A cet excédent il faut ajouter le report de l'année précédente qui s'élève à 79 968 €. Donc au total la section fonctionnement se clôture sur l'année 2025 avec un excédent de 105 966 €.
- La section investissement a enregistré 603 691 € de recettes contre 566 698 € de dépenses. L'excédent est donc de 36 992 €. Mais il doit être corrigé :
 - o des « restes à réaliser » (opérations initiées en 2025 mais qui seront soldées en 2026) tant en recettes (pour 289 744 €) qu'en dépenses (pour 75 384 €) soit un solde de + 214 360 €
 - o du report du résultat de l'exercice précédent soit -140 281 €

au total la section investissements dégage un excédent de 111 071 € après imputation des deux correctifs qui viennent d'être indiqués ci-dessus.

- L'excédent total de 2025 (fonctionnement + investissement) s'élève à 217 037 €.

2 - Analyse financière au 31 /12/2025 :

La Trésorerie vient de faire parvenir une analyse financière des comptes de la commune sur 5 années (2021 au 31/12/2025).

Sur l'année 2025 on constate une baisse sensible des divers ratios financiers.

Cela provient :

- des investissements importants réalisés en 2025 et notamment l'opération relative à la salle des associations totalement payée au cours de cet exercice
- du non encaissement en 2025 de la quasi-totalité des subventions accordées (la plupart en 2024) ce qui a nécessité l'utilisation du crédit relais avec pour conséquence de gonfler provisoirement l'endettement de la commune
- de l'augmentation des charges de personnel dont l'origine se situe essentiellement au niveau du litige social qui a pesé tous les mois sur les comptes

En conclusion, et du fait de tous ces retards, la situation financière au 31/12/2025 est jugée délicate et nécessitera en 2026 une bonne maîtrise des dépenses tant en investissements qu'en fonctionnement le temps que les subventions diverses qui sont dues soient enfin encaissées.

3 – Questions diverses :

Les travaux d'aménagement du virage (au niveau de la maison Rouanet) ont été réceptionnés. Il reste à faire une peinture au sol pour mieux matérialiser le passage à droite et à gauche de l'obstacle central (haricot). Un arrêté va être pris pour officialiser la suppression du sens interdit sur ce chemin.